

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 526 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
415	789	871	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
414	788	843	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
233	442	335	dont : Impôts Locaux	56,17	39,77
-30	-56	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
41	78	65	Autres impôts et taxes	9,84	7,68
95	181	150	Dotation globale de fonctionnement	22,99	17,80
23	45	79	Autres dotations et participations	5,65	9,35
0	0	3	dont : FCTVA	0,00	0,36
30	57	68	Produits des services et du domaine	7,22	8,10
392	746	707	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
385	731	668	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
174	331	301	dont : Charges de personnel	45,32	45,13
117	222	224	Achats et charges externes	30,32	33,58
9	18	13	Charges financières	2,46	1,88
33	63	44	Contingents	8,61	6,62
8	15	25	Subventions versées	2,07	3,73
22	42	164	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
65	124	430	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	79	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	18,39
13	24	97	Subventions reçues	19,15	22,51
0	0	16	Taxe d'aménagement	0,00	3,72
0	0	38	FCTVA	0,00	8,94
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
212	403	419	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
111	210	330	dont : Dépenses d'équipement	52,14	78,65
67	128	70	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	31,67	16,63
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,03
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
147	279	-11	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
147	279	-11	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 526 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-124	-236	176	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
36	68	182	Excédent brut de fonctionnement	8,67	21,59
30	57	176	Capacité d'autofinancement = CAF	7,20	20,81
-37	-71	106	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-9,00	12,55
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
467	887	587	Encours total de la dette au 31 décembre N	112,59	69,66
466	886	573	Encours des dettes bancaires et assimilées	112,45	85,79
466	886	572	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	112,45	67,88
77	146	82	Annuité de la dette	18,48	9,70
223	425	559	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 526 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
48	91	179	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
244	463	979	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
199	379	68	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
9	18	23	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	19,49	12,73	
115	219	343	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	47,25	35,03	
28	53	-56	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-	
143	272	287	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	29	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
79	151	30	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,84	43,78	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	